

Introduction

Yves-Marie BERCÉ

Les pauvres gens, étrangers à l'écriture par ignorance, incapacité ou misère, ne conservent que les écrits que la société exige d'eux pour les autoriser à habiter un lieu, à circuler sur les chemins, à travailler dans de petits métiers ou encore à survivre de mendicité ou de secours. L'étroitesse de ce patrimoine d'écriture est évidente ; pour vraiment en comprendre la détresse, il faut l'avoir reconnue dans la banalité d'archives d'hôpitaux. C'est dans des fonds de l'hôpital de Lyon que j'ai vu pour la première fois des assemblages de petites reliques, de biens minuscules jamais réclamés par un quelconque ayant droit, conservés par l'établissement plus par hasard que par scrupule. Ils avaient été recueillis après la mort de leur détenteur, rangés sous son lit de mort ou dans le tiroir de sa table de nuit, dans les poches d'une veste, dans une valise déposée au vestiaire.

Que laisse un individu qui aujourd'hui meurt dans la solitude ? Peut-être à son chevet trouve-t-on un porte-monnaie, des pièces d'identité, et aussi des papiers personnels, comme des lettres chiffonnées, des photographies effacées, ou bien encore quelques menus objets, montre, médaille, bijou ou, même, comme autrefois, des fleurs séchées et des mèches de cheveux. Ce sont là les limites habituelles des archives des gens simples ; elles sont brèves et pauvres, banales et énigmatiques à la fois, car une part de leur signification s'est évanouie avec leur détenteur.

Deux sortes de traces s'y distinguent, celles du souvenir et celles de la nécessité sociale. Le pouvoir politique, le milieu d'existence imposent des titres de reconnaissance, des papiers officiels qui reflètent et autorisent l'identité, le statut, les moyens de chaque personne. L'affectivité peut avoir eu sa part dans le choix des actes publics que la personne a voulu garder si longtemps ; ils lui parlaient de moments inoubliables : cachet de communion, missel, diplômes d'études, livret de mariage, récompenses militaires, certificats professionnels, etc.

Les archives de la vie privée, celles du pur souvenir sont plus incertaines, moins prévisibles car intimes et arbitraires. Ce sont d'abord des images

qui représentent des parents, époux et enfants, et rappellent la place qu'ils ont tenue dans la vie. Ce sont aussi des textes – même chez des gens très peu accoutumés à la lecture –, des lettres précieuses, d'amours ou même de malheurs. Quant à des restes matériels, comme mouchoir brodé, carte postale ou babiole porte-bonheur, ils appartiennent, bien sûr, à ce même patrimoine affectif; ils témoignent d'émotions passées, de rares et riches moments de mémoire. Cet héritage modeste résume ce qui tenait le plus à cœur au défunt puisque dans le dénuement, dans l'isolement d'un âge avancé, dans le désintérêt d'une dernière phase de vie et dans la surprise d'une mort, il l'avait gardé dans ses vêtements, dans un balluchon, sur un appui de cheminée, dans un tiroir de table de nuit ou dans un casier d'hospice.

Ces documents de la vie des humbles tirent un intérêt archivistique de leur rareté même, car leur banalité et leur discrédit ont souvent entraîné leur destruction et empêché de prêter attention à la cohérence, à la valeur intrinsèque de chacun de ces recueils posthumes. De telles sortes d'archives représentent pourtant les titres les plus élémentaires de l'individu dans une époque donnée, les droits et obligations auxquels il a été soumis durant son existence fugitive. Bien plus, elles recèlent, pour qui sait les lire, des morceaux éclatés de récits de vie, traces de trajectoires sociales, reliques de personnalités. Ces bribes de biographies innombrables sont négligeables dans une stricte perspective statistique, elles deviennent précieuses si l'on estime que toute aventure humaine, toute expérience, pensée ou émotion individuelle détient son originalité, sa spécificité, non pas une égalité idéale, mais certainement sa propre valeur historique si infime soit-elle. Les plus humbles individus du passé ont droit à l'étude, non par charité ou misérabilisme, mais parce que leur connaissance appartient à l'histoire de l'humanité.

Qui sont ces gens simples dont on reconnaît ainsi les petits héritages et dont une histoire attentive, imaginative, essaie de reconstituer la vie avec si peu de pièces? Comment les décrire? Le terme de populaire pourrait paraître adéquat, mais il est bien trop vaste et relié au vocabulaire politique. La pauvreté, critère économique, ne suffit pas non plus à définir ce groupe indistinct. Un laboureur qui avait son train d'attelage bien à lui restait un homme simple. Le mot humble qui relève du discours religieux aurait lui aussi sa part de vérité. Il semble plutôt que le rapport aux textes, les degrés d'ignorance ou de timidité envers les documents qu'impose la vie de société, seraient le trait commun le plus précis de ces sortes de gens. La maîtrise des écrits confère compétence, efficacité, prestige, toutes qualités qui, pour la plupart d'entre nous aujourd'hui, vont sans dire. Il y avait dans le passé, et il demeure à notre époque, bien des manières de se heurter à l'écriture ou d'y accéder : savoir un peu compter avant de connaître les chiffres, épeler les lettres dans les livres ou plus difficilement l'écriture de main, interpre-

ter les mots et puis comprendre les phrases, savoir signer, tenir la plume, en savoir assez pour exercer un métier, gérer ses affaires. À chaque étape, il y a place pour des barrières, des échecs, des hontes, des situations de marginalité, d'exclusion implicite, inavouée. Pendant longtemps, rester en deçà de la maîtrise de l'écrit condamnait au bas de l'échelle sociale. Certes, à Paris, au cours du XVIII^e siècle, la fréquentation des petites écoles s'étendait à presque la moitié de la population masculine, mais la médiocrité de l'instruction, la marque des parlers populaires constituaient bel et bien les stigmates de la simplicité sociale. Aujourd'hui cette sorte de disqualification collective résulte sans doute moins de l'illettrisme proprement dit que d'autres handicaps, comme des déchéances physiques dues à la maladie, aux addictions, aux détresses psychologiques. Quelle que soit la cause de leur décalage social, les « gens simples », dont on veut trouver les sources d'histoire, se reconnaissent avant tout à une certaine marginalité culturelle, à l'inadaptation aux normes bourgeoises, aux incorrections de leur langage, aux particularités de leur rapport au monde de l'écrit, à leur confrontation plus ou moins réussie, plus ou moins maladroite, à l'inflation de l'écrit dans la vie de société.

Il importe d'abord de repérer des sources particulières, quels que soient leurs temps et lieux, qui puissent illustrer le sujet. Quelles peuvent être les archives personnelles laissées par des gens obscurs, de tout niveau de fortune ou de misère? Quelles sont les traces qui restent d'une existence médiocre, ou d'une éventuelle marginalité? Que subsiste-t-il des situations de solitude, rupture des liens familiaux, absence de rapports sociaux, mendicité, nomadisme? Quelles normes de documents officiels, quels types de papiers privés recèlent de telles histoires de vie? Quelles institutions peuvent les conserver (caisses de retraite/monts-de-piété et prêts sur gages/œuvres caritatives/sources médicales, militaires ou judiciaires/hospices, hôpitaux, prisons, etc.)?

Les papiers des institutions de secours, comme ceux d'autres administrations, sont soumis aux lois qui règlent la conservation des archives. Il n'y a donc, *a priori*, aucune raison de redouter leur négligence et leur disparition; les traces administratives de ces instances ne sont pas en péril. En revanche, on peut toujours redouter que la médiocrité, l'apparence sordide des archives les plus personnelles les fassent mépriser et rejeter de la meilleure foi du monde. Comme dans les collections monétaires, où les plus petits échantillons de pièces de bronze risquent de manquer au profit des belles médailles de métal précieux. Les archives des gens simples seraient en danger du fait même de leur pauvre origine.

Les communications réunies dans ce volume s'ordonnent en deux parties. La recherche de « gens simples » dans l'ancien monde rural passe par les archives des notaires et des bribes de papiers privés qui recèlent les traces de laboureurs, vigneron ou artisans de villages. Certes, ces gens n'étaient pas

tous pauvres en biens, mais ils étaient certainement limités dans l'échelle sociale par leurs manières et leurs modes de vie. Dans les sociétés urbaines de nos jours, du fait des bouleversements économiques et des progrès de l'éducation, cette médiocrité culturelle se focalise plus bas. Il faut la chercher dans des groupes plus caractérisés, comme des économiquement faibles, malades mentaux, mendiants, prisonniers, etc. De tels tableaux sociaux composent une première approche du sujet.

Un second pan de l'enquête essaie d'explorer l'aventure sociale des textes écrits, l'histoire de leur pénétration ou de leur rejet dans les couches populaires les plus éloignées des évolutions de leur époque. Le concept d'archives propres à ces gens simples s'entend d'abord des documents qui leur étaient nécessaires, parce qu'imposés par les lois, ou bien utiles à leurs métiers et à leur genre de vie. Il s'agit d'une sorte de bagage obligatoire qui résulte des contraintes du milieu d'existence et de charges sociales. Ces papiers de prescriptions peuvent être importuns, mal supportés, promis un jour à finir dans la cheminée ou la poubelle.

Il y a aussi des archives plus rares et plus précieuses, celles que ces gens simples gardaient volontairement et qui leur tenaient à cœur. Elles ressemblent à des reliques de leur passé, comme un trésor minuscule de leurs affections, souvenirs ou fiertés. Il arrive enfin, plus rarement encore, que subsistent des écrits de leur main, journaux, lettres, témoignages, paroles volantes transcrites par un greffier, un écrivain public ou un bienfaiteur charitable.

Si ce recueil parvient à identifier de telles archives, à reconnaître leurs pistes, à indiquer les dépôts qui peut-être les recèlent et les cachent, son entreprise alors n'aura pas été vaine.